Association pour le Développement de l'Hypnose

Bimestriel N° 00

ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'HYPNOSE

9, rue Guénot

75011 PARIS

Tel : 348 19 46

Ont collaboré à la rédaction de cette revue :

M. LECLERE Philippe
M. FLAMAIN Bernard
M. CORUBLE Yves
M. MARMIGNON Claude
M. FLAMAIN Cyril
M. LAURENTI Noël

et nous les en remercions vivement, en souhaitant que leur exemple fasse "tache d'huile".

Le bureau.

SOMMAIRE

Page 4 * EDITORIAL

Page 6 * Compte-rendus des Conférences du 17 janvier & 4 mars I983

Page 7 * La prochaine Conférence ...
La prochaine Réunion ...

Page 8 * M. Philippe LECLERE membre du Conseil d'Administration vous parle ...

Page 10 * L'Hypnose dans quel but ?

Page 12 * Les pages techniques.

Page 14 * Comment se forme-t-on à l'hypnose ?

Page 15 * Pourquoi faire adhérer vos amis ?

EDITORIAL

L'ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'HYPNOSE
SOUS LE REGIME DE LA LOI DU 1er JUILLET 1901 .

HYPNOSE

Du GRECQUE HUPNŒIN :
"endormir"

M. P.C. JAGOT nous dit : "technique opératoire dont l'effet est d'atténuer ou de suspendre momentanément l'acuité des facultés cérébrales conscientes du sujet."

Cher Ami,

Voici le premier numéro de notre revue qui paraîtra tous les deux mois. Elle se veut outil d'information de nos activités ainsi que trait d'union entre nous tous.

Tout d'abord permettez moi de vous présenter mes meilleurs voeux avec un léger retard..., ainsi que les voeux du conseil d'administration composé de MM. MARMIGNON Claude, 28 ans, agent E D F ; LECLERE Philippe, 25 ans, directeur administratif ; HENRIOT Patrick, 28 ans, informaticien ; FLAMAIN Cyril, 21 ans, éléctronicien ; FLAMAIN Bernard, 19 ans, hypnotiseur ; LAURENTI Noël, 30 ans, hypnotiseur.

Je voudrais, à l'occasion de cette première parution, inviter tous les membres de l'association à prendre conscience qu'adhérer ne veut pas dire : "signer un bulletin et verser cent francs", c'est aussi et surtout s'impliquer personnellement et affectivement dans la vie de l'A D H afin de concrétiser nos aspirations communes auxquelles vous avez souscrites en prenant acte des réelles possibilités offertent par une technique quantifiée et précise. Pour vous faire réagir, il vous suffit de lire le numéro spécial de Science & Vie paru ces jours derniers où il est encore fait état malheureusement d'une technique, longue, aléatoire et par voie de conséquence relativement inefficace.

Il nous appartient désormais, devant ce type de situation (qui n'est qu'un exemple) de faire entendre notre voix, d'affirmer nos raisons, avec la certitude, étayée par l'expérimentation, de notre juste cause. Jusqu'à la création de l'A D H trop d'ambiguités ont prospéré. Quitte à paraître insistant il me semble primordial de rétablir au plus vite le concept d'hypnose, ce qu'il recouvre, en exprimant clairement que l'hypnose est un ensemble de techniques faisant appel en premier lieu à la relation humaine.

Si en avant-propos de cet éditorial, vous avez lu la définition de M. PC JAGOT il y a deux raisons à cela :

Une raison affective explicitée par le fait que sur la base de ses conseils techniques, j'ai pu induire mon premier état d'hypnose dès l'age de 15 ans.

Une raison objective, qui ne m'empêchera en aucun cas de vous exposer dans un prochain numéro les résultats de mes travaux liés à la quantification de cette méthode.

M. LAURENTI Noël.

LES DERNIERES CONFERENCES

17 JANVIER 83

Cette soirée annonçée par voie d'affiches et sur les ondes de Radio Latina, Radio 92, a permis d'acceuillir 113 personnes.

Lors de la démonstration MM. PIC, FLAMAIN, LAURENTI, ont hypnotisé 6 volontaires : nous leur adressons nos félicitations.

Lors de la Conférence, les points principaux développés furent les suivants :

- Les dangers de l'Hypnose côté physique et mental.
- Les diverses utilisations de cette technique, notamment : sur le plan médical sur le plan pédagogique (méthode Barone), ainsi que l'ouverture aux expérimentations paranormales.
- Comment devient-on hypnotiseur ?
- Les buts de notre association.

Les débats furent suspendus à 23 H 10 mn.

NL

4 MARS 83

Furent abordés divers thèmes

-Hypnose. Théorie, pratique non aléatoire proposée et pratiquée.

-Ses dangers dus essentiellement à l'incompétence du praticien.

-Ses applications:médicales, avec le témoignage de M. Laurenti,pédagogiques(méthode Barone),l'hypnose supprime toute inhibition,donne accès au subconscient,mémorisation des données.

Une moyenne de deux mois sont nécessaires à l'acquisition des techniques hypnotiques (méthode Laurenti)

Devenir hypnotiseur. Une seule nécessité : le désirer.

Idée reçue: le sujet peut ne pas se réveiller. Faux.

Nous remerçions Radio 92 , Fréquence Gay, O.K Service, d'avoir ouvert leur antenne à l'A.D.H.

Nous remerçions de leur présence M.Lautrin Pdt de l'Audio Club P.T.T et M.Leclerc Dir. Fédération Française d'Education par le Sport des Personnes Handicapées Mentales.

En outre,nous signalons la venue de 89 personnes.

CM

Nos prochains rendez-vous

CONFERENCE DEMONST. LE VENDREDI 15 AVRIL 1983

Salle de conférence de la Maison des Mines
9, rue Pierre Nicole 75005 PARIS

à 20 H 30 Mn. (métro Port-Royal)

Participation aux frais :

20,00 F. pour les non-membres .
10,00 F. pour tous les membres.

En y amenant vos amis et relations, vous oeuvrerez pour le développement de notre association.

REUNION RESERVEE AUX MEMBRES LE LUNDI 02 MAI 1983

Le lieu vous sera précisé ultérieurement.

Cela devra être notre ASSEMBLEE GENERALE.

PREVOYEZ DONC D'ETRE DISPONIBLE A CETTE DATE.

OU SI ABSOLUMENT EMPECHE, DELEGUEZ VOTRE POUVOIR.

A L'ORDRE DU JOUR SERONT PRESENTES LES BILANS DE NOS ACTIVITES POUR APPROBATION.

UN MEMBRE NOUS ECRIT...

Ce premier contact établi avec vous par ce bulletin de liaison, va tout d'abord me permettre de remercier le Président N. LAURENTI de tenir l'engagement qu'il a pris en créant l'association.

En effets les objectifs de l'A D H ne pouvaient être atteint sans l'information, et ce premier bulletin quelques mois après la création du mouvement est la preuve de l'extraordinaire dynamisme des "pionniers" de l'A D H conduits par son président et la détermination que nous lui connaissons tous.

Pour ma part, l'A D H est une structure que j'attendais depuis longtemps, et l'annonce de sa création m'a aussitôt conduit a y adhérer pour mettre à son service d'abord une assez longue expérience d' hypnotiseur amateur, et une connaissance approfondie du système associatif.

Les buts de l'A D H a savoir : "Le développement de l'hypnose et son approche scientifique au service des autres" rentrent tout à fait dans mes ambitions.

Je pense en effet qu'il est temps d'aborder l'hypnose de façon sérieuse et en commun, en commençant par la démystifier un peu, et en otant à l'opinion publique son image ternie par de mauvais hypnotiseurs de spectacle de foire.

L'A D H en ouvrant à tous le droit à l'hypnose peut posséder très vite une somme de connaissances inégalée sur le sujet. Il est très probable que nous puissions envisager de véritables programmes de recherches où chacun, suivant ses desseins pourra approfondir la pédagogie, les problèmes médicaux, le paranormal.

Notre jeune association a le mérite d'être la seule dans son genre et nous devons très vite lui définir une politique. Il faut que nous puissions, sans ôter l'initiative de chacun, parler le même langage. Au regard de l'opinion, nous ne pouvons être crédibles qu'avec une unité politique et un nombre important d'adhérents.

Les deux conférences démonstrations qui furent le départ de l'A D H ont déjà prouvé le besoin d'information de beaucoup, et aux balbutiements de la première a succédé un autre débat (celui du 4 mars) où nos amis sur scène, ont prouvés qu'ils savaient tirer des leçons du premier.

La réunion de tous les adhérents est donc indispensable dans le cadre associatif qu'a choisi N. LAURENTI et qui peut être encore un des meilleurs moyens de prouver à d'autres l'intérêt de nos objectifs et de construire ensemble les moyens de les atteindre.

Je vous invite à suivre avec sérieux les réunions qui seront programmées ; ce seront les premières qui vont déterminer l'avenir immédiat du mouvement, et une fois les objectifs définis, chacun contribuera à les mener à bien et pour ma part, j'y mettrai avec vous une bonne part de mon énergie.

A BIENTOT

Ph. LECLERE

CHERS AMIS & MEMBRES,

Ces pages se voulant ouvertes à l'expression de vos opinions et suggestions, nous attendons votre courrier.

L'HYPNOSE ...

POURQUOI ?

NOTRE ETUDE SUCCINTE EN APPLICATIONS MEDICALES :

L'hypnose connue depuis l'antiquité, a été étudié par grand nombre de sommités scientifiques et médicales, tels MESMER, Hector DURVILLE, FREUD et plus récemment A. CAYCEDO, CHERTOCK etc...

L'hypnose méthode relationnelle pratiquée selon une méthode rationnelle est un outil de travail utilisé par le corps médical sous la dénomination de "SOPHROLOGIE" que j'appelle personnellement "HYPNOSE DOUCE" ou modification de la conscience humaine par les moyens suggestionnels.

L'HYPNOSE est utilisée par la Médecine Psychosomatique. Des psychanalystes et psychotérapeutes s'y intéressent, trouvant dans cette technique des moyens simples pour amener leurs patients à prendre plus facilement contact avec le réel.

Des chirurgiens dentistes adoptent la méthode, elle leur permet non seulement de déconditionner les craintes paniques attachées à l'acte dentai-

re, mais aussi d'améliorer d'une façon surprenante l'analgésie, le déroulement des soins et leurs suites.

Des médecins généralistes l'utilisent avec succés pour traiter des troubles fonctionnels rebelles aux thérapeutiques classiques.

Des obstétriciens élargissent les possibilités de l'accouchement dit "sans douleurs".

Des masseurs kinésithérapeutes s'en servent pour améliorer leurs traitements en levant des douleurs ou des spasmes qui bloquent les mouvements de rééducation.

Des anésthésies se pratiquent aussi par cette méthode pour des de refus organique de produits cliniques anesthésiants, et aussi pour supprimer les intolérances cardio-vasculaires dues au choc opératoire et tous les problèmes post-opératoires provoqués par la chimiothérapie, tant physiques que moraux.

Des dermatologues .....

Cette liste n'est pas exaustive et le technicien de l'hypnose peut y trouver sa place comme assistant.

J'apprends à l'instant que nombre de médecins ne reconnaissent pas encore la sophrologie et que le mot hypnose fait encore sourire ou peur à un grand nombre de praticiens. L'ignorance se cache partout.

Y.C.

HYPNOSE & AUTO-HYPNOSE

HYPNOSE

L'induction hypnotique concrétise une "mise à l'écart" du sens critique, le contrôle personnel est suspendu (ou atténué dans le cas d'une hypnose du premier degré), le sujet est placé alors dans l'état de conscience approprié à l'implantation d'une suggestion.

Hypnose partielle: atténuation plus ou moins marquée de l'acuité des facultés conscientes.

Hypnose totale: (avec perte de conscience) l'acuité des facultés conscientes se trouve entièrement suspendue.

Les techniques utilisées sont:

- la suggestion verbale
- la manipulation gestuelle
- la fascination
- l'action mécanique
- le magnétisme
- la télépsychie

Ces deux derniers éléments ne sont pas indispensables. Cependant, ils apportent un surcroît d'efficacité dans le déroulement du processus d'induction.

AUTO-HYPNOSE.

Comme l'indique le titre, le sujet est à l'origine du processus d'induction hypnotique. Il se doit alors d'assumer les deux rôles, celui d'hypnotiseur et, celui de sujet. Dans ce cas précis le moi conscient reste éveillé, cela implique que la transe, bien que non superficielle, sera légère ou moyenne.

La transe profonde (type 2º degré) aura un caractère exceptionnel. L'expérience prouve que le sujet déjà hypnotisé et placé en état de transe moyenne ou profonde assimilera cette technique avec plus de facilité. La méthode la plus simple et la plus efficace sera donc, pour enseigner l'auto-hypnose, d'hypnotiser le sujet et de lui donner un "signe-signal" sous forme de suggestion post-hypnotique qu'il pourra utiliser lui-même.

Un écueil se rencontre dans cette technique ; le sujet doit avoir atteint un état hypnotique profond (sans parler pour autant de perte de conscience) afin qu'il puisse se servir du signe-signal, et cela n'est pas toujours possible (d'autres techniques viennent contourner cet obstacle à l'aide notamment d'enregistrements sur bandes magnétiques). Par ailleurs l'action de la suggestion post-hypnotique s'estompant avec le temps, il faudra renforcer celle-ci de temps en temps.

Les techniques d'auto-hypnose sont en fait assez nombreuses. Elles s'emploient avec la meilleure efficacité en thérapie et en pédagogie, pour ne citer que ces deux exemples.

Deux contre indications concernant l'hypnose et l'auto-hypnose sont à signaler : cela concerne les personnes psychotiques ou prépsychotiques.

Dans l'avenir, nous reprendrons, en approfondissant chaque élément exposé ci-dessus, qu'il soit déjà posé comme postulat ou susceptible d'être modifié par nos propres observations.

C M

La formation à l'hypnose

Se former à l'hypnose, implique fondamentalement le désir de maîtriser ses pulsions et ses réactions, au travers d'une technologie rigoureuse ne laissant aucune place à l'aléatoire.

L'hypnotiseur doit être capable de décider de la perte de conscience ou non de son sujet, en fonction du but à atteindre et des réactions de l'individu concerné.

Si nous tenons compte de ces impératifs, nul ne pourra prétendre votre action dangereuse.

A cet effet, nous vous proposons, les formations de M. LAURENTI Noël qui vous permettrons d'instaurer un état hypnotique satisfaisant dans 92 % des cas.

Monsieur LAURENTI tient à rappeller que ses formations ne sont dispensées qu'aux personnes capables de justifier de leur capacités juridiques et morales et qu'il se réserve à cet effet le droit de refuser l'accès aux stages qu'il propose sans pour autant devoir en justifier les raisons.

Pour tous les renseignements complémentaires à ce type de formation, vous pouvez contacter le Centre d'Hypnologie 9, rue Guénot 75011 PARIS - Tel : 348 19 46 (heures de bureau).

BULLETIN d'ADHESION

Nom : .....
Prénom : .....
Adresse : .....
Nº Tel : .....
Profession : .....
Date de naissance : .....
Activités de loisirs : .....
Nom du Parrain : .....

Je soussigné déclare désirer adhérer à l'Association pour le Développement de l'Hypnose. Je join à cet effet le montant de ma cotisation annuelle fixé pour l'an 1983 au montant de : 100 F.

L'A.D.H s'interdit de nommer ou publier le nom et l'activité de tout membre sans son accord préalable.

Dater & Signer

Si vous souhaitez que notre association trouve son plein essor, il est impératif de décupler sa force en parrainant un ou plusieurs de vos amis par l'intermédiaire du bulletin ci-dessus accompagné de 2 photos d'identités (d'autres sont disponibles sur simple demande au bureau.)

LE PRESIDENT.

tous droits réservés pour tous pays